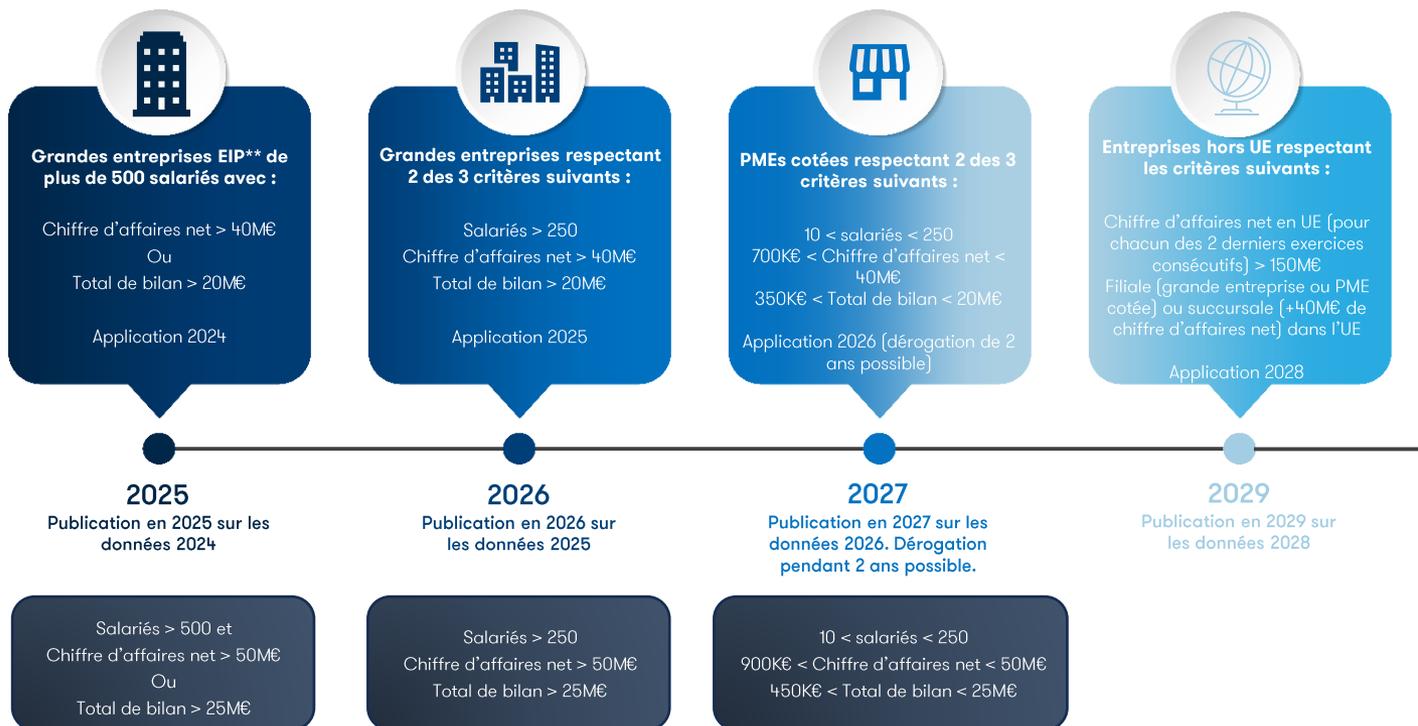


## Seuils et calendrier d'application\*



\*Les seuils se basent sur la directive comptable (2013/34/EU).

\*\*Entité d'Intérêt Public (directive comptable, Code de commerce)

\*\*\*La Commission européenne a adopté une directive déléguée le 17/10/2023 dans le cadre de son programme de travail 2024. Elle propose une augmentation de 25% des seuils (chiffre d'affaires et total de bilan) afin de prendre en compte l'inflation.